

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 17h00

Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h30

compte rendu

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Objet: Rapport annuel 2023 (RPQS)

Date: Lundi 16 septembre 2024

Lieu: Siège du SIDERM à SPAY

Début de séance : 11h00

Fin de séance: 12h30

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

13 13 13

SYNDICAT MIXTE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION MANCELLE

63 80

Le seize-septembre-deux-mille-vingt-quatre, à onze heures, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, après convocation légale du neuf-septembre-deux-mille-vingt-quatre, s'est réunie au Siège du Syndicat, 3 rue des Noës 72700 Spay. La Présidente du SIDERM, Madame Martine RENAUT, en assure la présidence et l'animation.

PRÉSENTS:

Pour le SIDERM:

- ✓ Madame RENAUT Martine, Présidente
- ✓ Monsieur HUBERT Lionel, Vice-président

Assistaient également :

- ✓ Monsieur BLOT Thierry, Directeur
- ✓ Madame BEN MOUSSA Nathalie, Responsable Administrative

Pour UFC-Que Choisir:

✓ Monsieur ANDRÉ Alain

EXCUSÉS:

- ✓ Madame PAPIN Sandrine (ARS);
- ✓ Monsieur GATELIER Sébastien (DDT);
- ✓ Monsieur JOUSSE Pascal (délégué du SIDERM).

Madame Martine RENAUT ouvre la séance, remercie les présents et souhaite la bienvenue à *Monsieur Alain ANDRÉ.*

Madame Martine RENAUT s'enquiert ensuite de savoir qui sera le secrétaire de séance.

Ce sera à *Monsieur Alain ANDRÉ* de l'assurer.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 DECEMBRE 2022

Madame Martine RENAUT demande, si des questions et des observations concernant le compte rendu de la dernière réunion de la CCSPL, sont à formuler.

Aucune observation n'est apportée au compte rendu. Il est approuvé à l'unanimité.

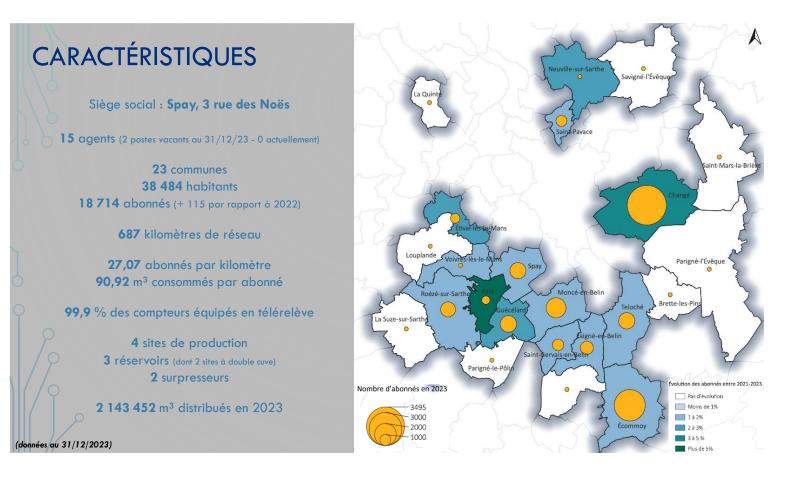
2- RAPPORT ANNUEL 2023

Madame Martine RENAUT laisse la parole à *Monsieur Thierry BLOT* pour détailler les principaux changements au rapport annuel 2023 regroupant le rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et le Rapport d'Activité.

Monsieur Alain ANDRÉ souligne que le document, comme d'habitude maintenant, est d'excellente qualité.

Madame la Présidente rappelle que le choix a été fait de maintenir la CCSPL alors que depuis 2018, celleci n'est plus obligatoire pour le SIDERM.

Monsieur Alain ANDRÉ tient à remercier le SIDERM pour cela et ajoute que c'est la preuve que celui-ci respecte ses consommateurs.

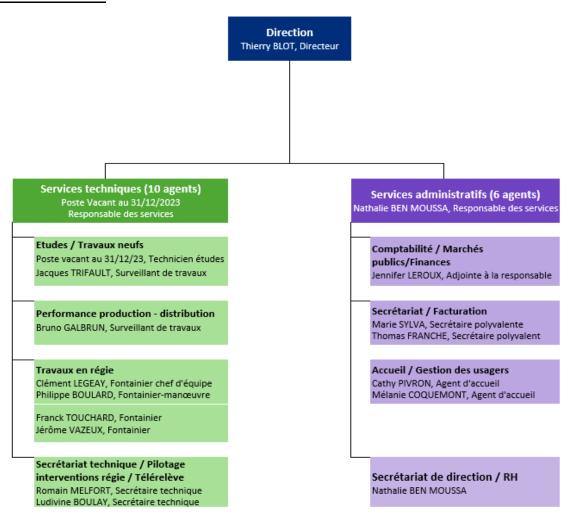


GOURVERNANCE

Composition

	Présidente Martine RENAUT Changé				
1er Vice-président Gérard LAMBERT Teloché	2e Vice-président Lionel HUBERT CC Val-de-Sarthe	3e Vice-président Jean-Claude MOSER Saint-Pavace			
1	Bureau syndical 4 membres, dont la Présidente et les Vice-pre	ésidents			
Comité syndical 31 membres, dont les membres du Bureau syndical					

ORGANIGRAMME



NOS ABONNES

2023	
Nombre total d'abonnés	18 714
Nombre d'abonnés domestiques	17 349
Nombre d'abonnés non domestiques	1 365
Dont 4 gros consommateurs consommant	107 330 m3 (6% du total)

Monsieur Alain ANDRÉ souhaite savoir si les factures échelonnées sont des grosses factures. Ce point sera à vérifier.

NOS ABONNES Dossiers particuliers

2023	
Dégrèvements accordés	88 sur 179 demandes
Volume correspondant	10 214 m3
Montant	13 581,41 €
Autres aides (FSL, CCAS, Siderm)	2 507,41 €
Créances admises en non-valeur	43 678,69 €
Médiation de l'eau	1 dossier _ conclusion du médiateur en faveur du Siderm

TARIFS

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau

Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau) pour

Montant HT pour 120 m3

TVA pour 120 m3

TOTAL TTC pour 120 m³

PRIX TTC au m3

(Agence de l'Eau) pour 120 m3

120 m³

SIDERM hors Ecommoy - Facture type pour 120 m ³	Au 01/01/2022	Au 01/01/2023	Variation	Au 01/01/2024	Variation
Part de la collectivité					
Part fixe annuelle	50,00 €	50,00€	0,0%	60,00 €	20,0%
Part proportionnelle pour 120 m³	158,40 €	162,36€	2,5%	186,71€	15,0%
Redevances					
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau) pour 120 m³	4,61€	5,72 €	24,2%	5,72 €	0,0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau) pour 120 m³	36,00€	36,00 €	0,0%	36,00 €	0,0%
Montant HT pour 120 m³	249,01 €	254,08 €	2,0%	288,44 €	13,5%
TVA pour 120 m³	13,70 €	13,97 €	2,0%	15,86 €	13,5%
TOTAL TTC pour 120 m ³	262,70€	268,06 €	2,0%	304,30 €	13,5%
PRIX TTC au m³	2,189 €	2,234€	2,0%	2,536€	13,5%
ECOMMOY - Facture type pour 120 m³	Au 01/01/2022	Au 01/01/2023	Variation	Au 01/01/2024	Variation
Part de la collectivité					Ì
Part fixe annuelle	50,00€	50,00€	0,0%	60,00 €	20,0%
Part proportionnelle pour 120 m³	143,28€	147,84€	3,2%	177,41€	20,0%
Redevances					

4,61€

36,00€

233,89 €

12,86€

246,75€

2,056€

5,72 €

36,00€

239,56 €

13,18€

252,74€

2,106€

24,2%

0,0%

2,4%

2,4%

2,4%

2,4%

5,72 €

36,00€

279,13 €

15,35€

294,48€

2,454€

0,0%

0,0%

16,5%

16,5%

16,5%

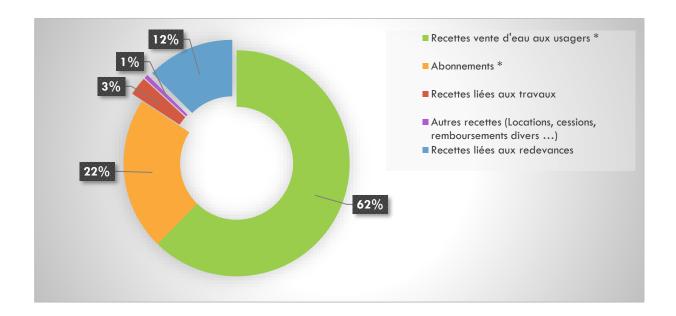
16,5%

Monsieur Alain ANDRÉ indique que la hausse des tarifs impacte plus les petits consommateurs que les gros. Les 60 € correspondent au prix de 38 m3 à 1,556 € soit 42 % d'une facture moyenne (91 m3). Donc ces 38 premier m3 sont payés 2 fois plus chère que les autres. Ce prix élevé correspond à la consommation pour s'alimenter, pour cuisiner et le minimum d'hygiène. L'eau indispensable à tous pour la vie est donc 2 fois plus chère que celle consommée pour le confort ou le gaspillage! Plus on économise l'eau et plus on la paie chère, une situation anormale que l'on condamne et qui milite pour une facturation où les premiers m3 sont moins chères voire gratuits.

Madame la Présidente comprend l'argumentaire et indique que les débats dans les communes et en Comité syndical tiennent compte de cela.

ELEMENTS FINANCIERS – Recettes du service

Type de recette	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Recettes vente d'eau aux usagers *	3 438 637 €	3 849 620 €	4 051 434 €
Abonnements *	930 470 €	926 531 €	1 053 182 €
Recettes liées aux travaux	248 624 €	172 856 €	127 624 €
Autres recettes (Locations, cessions, remboursements divers)	96 106 €	292 905 €	27 757 €
Recettes liées aux redevances	564 961 €	602 715 €	603 629 €
TOTAL recettes réelles d'exploitation	4 348 328 €	4 918 096 €	4 810 444 €



Monsieur Alain ANDRÉ indique qu'il serait préférable d'exprimer les recettes en m3.

ELEMENTS FINANCIERS – AUTRES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

2023	
Montant des travaux engagés	1 869 166 €
Encours de la dette	4 755 148 €
Montant remboursé annuellement (K+int.)	555 774 €
Epargne brute annuelle	1 522 163 €
Durée d'extinction de la dette	3,12 ans
Amortissements	989 525 €

LES ELEMENTS TECHNIQUES

Prélèvement des ressources

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	•	Volume prélevé en 2022	Volume prélevé en 2023	Variation
ECOMMOY	Souterraine,					
« Rapillard »	Nappe du Turonien	NC	58 825 m³	48 705 m³	45 869 m³	-6,18%
ECON ANADY	Souterraine,	2.000				
« Les Landes du Rhonne »	Nappe du Cénomanien	3 000 m³∕jour	277 504 m ³	300 197 m ³	260 392 m³	-15,29%
SAINT-MARS-D'OUTILLÉ	Souterraine,	3 000 m³∕jour	937 964 m³	827 765 m³	772 285 m³	-7,18%
« La Grande Brosse »	Nappe du Cénomanien					
MACÉ LE DÂLINI	Souterraine,	6.000				
YVRÉ-LE-PÔLIN « Le Bois Saint Hubert »	Nappe du Cénomanien	6 000 m³∕jour	968 953 m³	1 008 777 m³	1 025 660 m ³	+1,65%
ТОТЛ	AL		2 243 246 m³	2 185 444 m³	2 104 206 m³	-3,86%

VOLUMES PRODUITS (sortie usines)

Ressource et implantation	Volume prélevé en 2021	Volume prélevé en 2022	Volume prélevé en 2023	Variation
ECOMMOY « Rapillard »	57 646 m³	48 705 m³	45 869 m³	- 5,82 %
ECOMMOY « Les Landes du Rhonne »	269 504 m³	290 139 m³	256 906 m³	-11,45%
SAINT-MARS-D'OUTILLÉ « La Grande Brosse »	919 205 m³	824 690 m³	773 480 m³	-6,21 %
YVRÉ-LE-PÔLIN « Le Bois Saint Hubert »	930 195 m³	1 004 111 m³	846 653 m³	-15,68 %

TOTAL 2 176 550 m³ 2 167 645 m³ 1 922 908 m³ -11,29 %

VOLUMES IMPORTÉS

Fournisseur	Volume importé en 2021	Volume importé en 2022	Volume importé en 2023	Variation
Le Mans Métropole				
Sources principales :				
UPEP - Usine de l' <u>Epau</u>	810 357 m ³	1 021 592 m ³	921 239 m³	-9,82%
Forage 1 de Saint-Pavace	130 146 m³	106 491 m³	104 346 m³	-2,01%
Forage 2 de Saint-Pavace	48 217 m³	8 398 m³	29 292 m³	+248,80%
TOTAL eaux traitées achetées (V2)	988 720 m³	1 177 762 m³	1 088 080 m³	-7,61%

VOLUMES EXPORTÉS

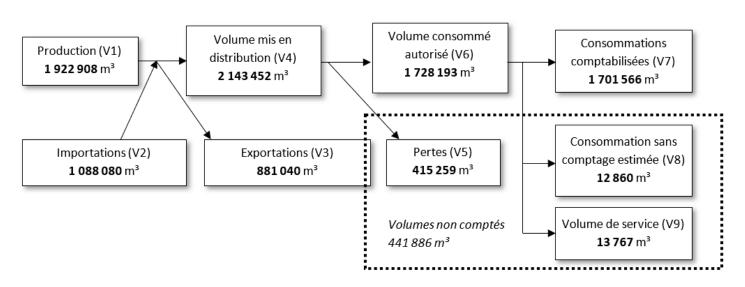
	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Variation
Volume exporté (V3)	1 014 777 m³	1 085 909 m³	881 040 m³	-18,87%
Volume exporté LMM	1 014 777 m³	1 072 856 m³	867 408 m³	-19,15%
Volumes exportés autres communes		13 053 m³	13 632 m³	+4,44%

Nom de la Collectivité	Nom de l'abonné	Nº site	Commune du PDI	Consommation	Consommation
Nom de la Conectivite	Nom de l'abonne	IV site	Commune au FDI	2022	2023
CDC VAL DE SARTHE	CDC VAL DE SARTHE	18001242	LA SUZE SUR SARTHE	941 m³	*
CDC VAL DE SARTHE	CDC VAL DE SARTHE	30047100R	LA SUZE SUR SARTHE	-	¥
COMMUNE DE PARIGNE-L'EVEQUE	\$TG\$	30003281M	PARIGNE L'EVEQUE	5 912 m³	5 620 m ³
COMMUNE DE SAVIGNE-L'EVEQUE	CFSP	127357 G	SAVIGNE L'EVEQUE	242 m³	0 m³
SIAEP DE LA REGION DE BRAINS-SOULIGNE	CFSP	131678D	VOIVRES LES LE MANS	965 m³	962 m³
SIAEP DE LA REGION DE BRETTE-ST MARS	SIAEP DE LA REGION DE BRETTE-ST MARS	30048706M	ECOMMOY	1 079 m³	3 495 m³
SIAEP DE LA REGION DES FONTENELLES	VEOLIA	7003431	NEUVILLE SUR SARTHE	3 905 m ³	3 432 m³
SIAEP DE LA REGION DE PONTVALLAIN	VEOLIA	30018760M	SAINT GERVAIS EN BELIN	-	=
SMAEP DE LA REGION DE MAYET	SMAEP DE LA REGION DE MAYET	30048711T	ECOMMOY	9 m³	123 m³

PRINCIPAUX VOLUMES

	2021	2022	2023
Volume mis en distribution	2 150 493 m³	2 259 498 m³	2 143 452 m³
Consommations comptabilisées	1 728 685 m³	1 744 822m³	1 701 566 m³
Importations	1 014 777 m³	1 177 762 m³	1 088 080 m³
Exportations	988 720 m³	1 085 909 m³	881 040 m³
Pertes	397 589 m³	485 778 m³	415 259 m³

	2022	2023
Volume prélevé	2 185 444 m³	2 104 206 m³
Volume produit (V1)	2 167 645 m³	1 922 908 m³
Volume importé (V2)	1 177 762 m³	1 088 080 m³
Volume exporté (V3)	1 085 909 m³	881 040 m³
Volume distribué (V4)	2 259 498 m³	2 143 452 m³
Volume perdu (V5)	485 778 m³	415 259 m³
Volume consommé autorisé (V6)	1 773 720 m³	1 728 193 m³
Volume comptabilisé (V7)	1 744 822 m³	1 701 566 m³
Volume consommé sans comptage (V8)	14 062 m³	12 860 m³
Volume de service (V9)	14 836 m³	13 767 m³



INDICATEURS DE PERFORMANCES

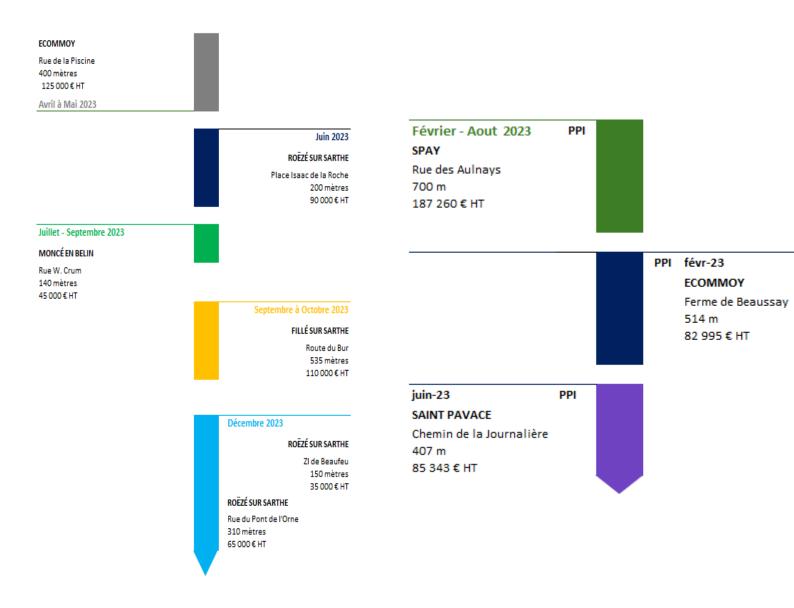
2023	86,66%
2022	85,06%

- Rendement du réseau : 86,66 %
 (Rendement seuil à atteindre 67,10 %)
- Indice Linéaire de Consommation ILC = 6,79 m3/j/km
- Densité d'abonnés : 27,2 ab / km
- Indice Linéaire de Pertes ILP = 1,66 m3/j/km
- Indice linéaire des Volumes Non Comptés ILNC: 1,76 m3/j/km

Monsieur Alain ANDRÉ indique que 4,1 km de renouvellement est bien insuffisant pour 687 km de réseau. Ce renouvellement devrait être de 8,59 km et au moins de 6,87 km.

LES TRAVAUX REALISES

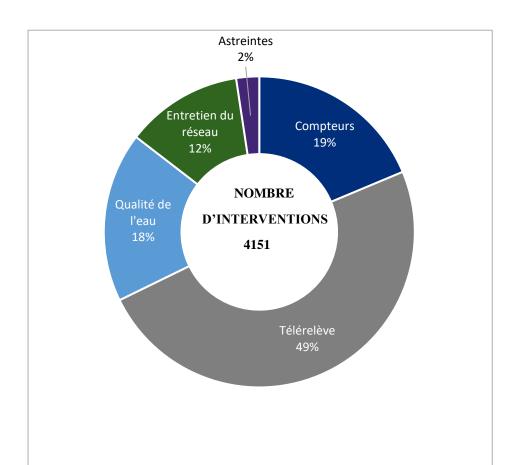
Tranche annuelle



INTERVENTIONS en régie

	Type d'intervention	Nombre
Compteurs	Remplacements de compteur	80
	Poses compteurs	206
	Déposes compteur (suspension sans dépose, suppression, etc.)	4
	Intervention sur compteur existant, dont :	486
	Maintenance du compteur et de la robinetterie	347
	Réparations de fuite	139
Télérelève	Maintenance de la télérelève (module radio HS, module radio retiré, etc.)	2037
Qualité de l'eau	Qualité de l'eau (analyse, purge), dont	734
	Purges de réseau	63
	Prélèvements et analyses (autocontrôle systématique + ponctuel)	671
Entretien du réseau	Branchements (remise à niveau, soufflage et ouverture de bouches à clé, mesure de pression, suivi des entreprises)	365
Entretien du reseau	Contrôles des poteaux incendie (conventions)	140
	Interventions en astreinte, dont :	99
Astreintes	Fontainiers	91
	Encadrants	8
	TOTAL	4151

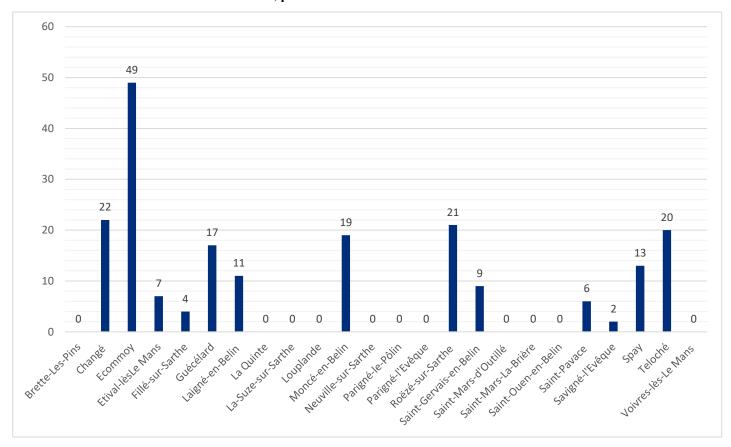
$\frac{\textbf{REGIE}}{\textbf{Répartition de l'activité des fontainiers}}$



${\it INTERVENTIONS_Entreprise}$

ENTREPRISE:

Nombre d'interventions d'entretien du réseau, par commune :



QUALITE DE L'EAU

	2022		2023	
Analyses	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non- conformes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non- conformes
Microbiologie	131	0	89	1
Paramètres physico- chimiques	131	1	426	3

Analyses	Taux de conformité	Taux de conformité
Microbiologie (P101.1)	100,0%	98,9%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	99,2%	99,3%
	2022	2023

DEPLOIEMENT DES SERVICES

La télérelève :

- 18 866 compteurs relevables à distance, soit 99,9 % du parc,
- En 2023, **2 037** interventions de maintenance télérelève ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. **1531** « info-fuites » ont été signalées aux abonnés.

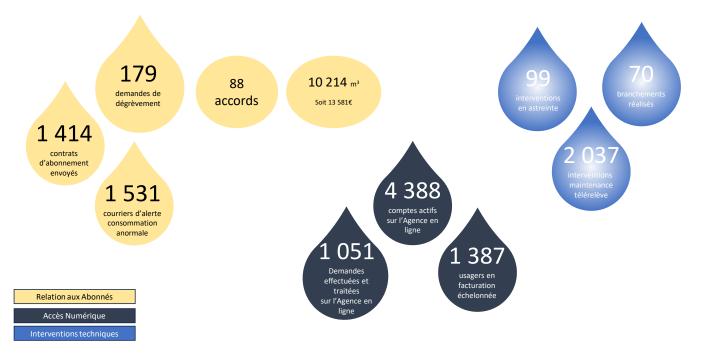
La facturation échelonnée

Ce service permettant de recevoir une facture réelle tous les deux mois est opérationnel depuis mars 2020. Plus de 1387 abonnés bénéficient d'une facturation échelonnée.

En résumé :

Le SIDERM

Un Syndicat Inter-collectivités au service de ses usagers



Madame La Présidente demande l'avis de la commission sur le rapport 2023 regroupant le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable et le Rapport d'Activité.

La commission émet un avis favorable.

Madame La Présidente lève la séance et remercie **Monsieur Alain ANDRÉ** pour sa présence et sa fidélité au SIDERM.

Monsieur Alain ANDRÉ remercie *Madame La Présidente* et souligne la qualité des échanges avec l'ensemble de ses services et de ses collaborateurs.

La séance est levée à 12h30.